



Annexe 1. Matrice des résultats

Domaine d'intervention prioritaire du CSCR 2007 - 2011 : Promotion de la gouvernance démocratique et des libertés publiques

Résultat 1 du PNUAD 2008 - 2012 : Les droits humains sont mieux connus et respectés dans le cadre d'une Gouvernance Démocratique et d'un l'Etat de Droit renforcés

Résultats des Programmes Pays	Produits des Programmes Pays	Ressources \$(indicatif)
1.1 Les capacités des Institutions à promouvoir et faire respecter les droits sont renforcées	1.1.1 Les législations nationales en matière de Droits humains sont harmonisées et mises en conformité avec les législations internationales	<ul style="list-style-type: none"> ● PNUD : 6,000,000 ● UNESCO: 250,000 ● UNICEF : 200,000 ● UNFPA : 800,000 ● UNHCR : 200,000 ● OIM : 150,000 ● BM : 310,000 ● BIT : 750,000 ● UNIFEM : 50,000
	1.1.2 Les populations bénéficient d'un meilleur accès à la justice	
1.2 Les populations, particulièrement les femmes et les enfants, prennent conscience de leurs droits et devoirs et les exercent pleinement	1.2.1 Les textes normatifs sont traduits, adaptés et diffusés en langue locale	<ul style="list-style-type: none"> ● PNUD : 4,000,000 ● UNESCO : 200,000 ● UNICEF : 250,000 ● BM : 570,000
	1.2.2 Une citoyenneté responsable est garantie et promue au niveau des communautés	
	1.2.3 La paix est consolidée au niveau national et local à travers la mise en œuvre d'une politique de gouvernance partagée	
	1.2.4 L'ensemble de la population, y compris les enfants, a accès à un état civil modernisé	

1.3 Le statut de la femme et sa participation aux instances de décision sont améliorés	1.3.1 Les politiques nationales relatives à l'adoption d'un nouveau code de la famille, à la réduction des pratiques néfastes à la santé et à l'épanouissement des femmes et des filles, telles que l'excision, sont renforcées	• PNUD : 2,000,000 • UNESCO : 200,000 • UNFPA : 600,000 • UNICEF : 200,000 • OIM : 200,000 PAM : 200,000
	1.3.2 La représentativité des femmes dans les instances de décision est accrue	
1.4 La protection des enfants vulnérables, en particulier ceux privés de leurs résidences habituelles, (milieu, famille, pays) est renforcée	1.4.1 Un cadre juridique et politique pour assurer la prise en charge et la protection des enfants, y compris ceux victimes des pires formes de travail, est adopté et appliqué	• UNICEF : 8,000,000 • UNHCR : 100,000 • OIM : 250,000 • BIT : 3,750,000
	1.4.2 Des mécanismes/structures appropriées de prise en charge offrent des services de qualité aux enfants privés de leur milieu familial, et/ou victimes de traite à des fins d'exploitation de leur travail	
	1.4.3 Un système permettant le suivi des enfants en rupture familiales et autres victimes d'abus, de violence et de négligence à travers des structures d'accueil de qualité est mis en place et opérationnel	
	1.4.4 60 % au moins des enfants impliqués dans les infractions comme auteurs ou victimes ont accès à un accompagnement social et judiciaire conformes aux normes et standards	

Agences impliquées : toutes les agences s'engagent à élaborer et mettre en œuvre un programme conjoint en matière de Droits humains pour atteindre ce résultat du PNUAD, sous le leadership de l'UNESCO et du PNUD

Structures nationales : Ministère de la Justice, CDI, Ministère de la Sécurité intérieure et de la Protection civile, Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Assemblée Nationale, Société civile, MATCL ...

Principaux partenaires techniques et financiers : Etats-Unis, Suède, Suisse, Canada, Pays-Bas (SNV), France, AIMF, Belgique

Mécanismes de coordination nationale : le comité de pilotage du PNEC, le Comité de suivi du PRODEJ

Mécanismes de concertation inter PTFs : le groupe de concertation des PTF sur le PRODEJ, le groupe de concertation sur l'état civil

Mécanismes de programmation conjointe inter-agences : Le groupe de travail « droits humains » du SNU présidé par l'UNESCO travaillera à la planification conjointe et à la mise en œuvre des interventions citées pour ce résultat du PNUAD.

Domaines d'intervention prioritaire du CSCRP 2007 - 2001 : Consolidation de la réforme des administrations publiques / Renforcement des capacités de la société civile / Renforcement des initiatives d'intégration régionale et sous-régionale / Intégration au système commercial multilatéral

Résultat 2 du PNUAD 2008 - 2012 : Les capacités de l'Etat, des collectivités territoriales, des organisations de la société civile et du secteur privé en matière de planification, de formulation, de mise en œuvre et de suivi/évaluation des programmes de développement et d'intégration régionale et sous-régionale sont renforcées

Résultats des Programmes Pays	Produits des Programmes Pays	Ressources \$ (indicatif)
2.1 Les capacités des acteurs publics, privés, et de la société civile en formulation de politiques, stratégies et programmes de développement sont renforcées	2.1.1 Les Ministères sectoriels, les services de l'Etat, les collectivités territoriales, les associations communautaires, les ONG, sont formés pour la formulation, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des projets et programmes de développement	<ul style="list-style-type: none"> • PNUD/FENU : 7,000,000 • UNFPA : 1,500,000 • UNICEF : 500,000 • OIM : 880,000 • BM : 13,800,000
	2.1.2 Le cadre institutionnel, les capacités de mobilisation et de gestion des ressources fiscales internes, et le dispositif de financement des initiatives de développement local sont renforcés au niveau des Collectivités Territoriales	
	2.1.3 Le recensement général de la population et de l'habitat et la base de données intégrée en matière de population sont réalisés	
2.2 Les capacités nationales de mise en œuvre sont renforcées pour améliorer l'efficacité des programmes nationaux ayant un fort impact sur l'atteinte des OMDs	2.2.1 Les capacités et les systèmes de gestion des structures nationales (centrales, régionales, locales) sont renforcées pour une meilleure appropriation/mise en œuvre des programmes nationaux	<ul style="list-style-type: none"> • PNUD : 35,000,000 • UNICEF : 400,000 • BM : 4,650,000 • PAM : 450,000 • OMS : 1,000,000

2.3 Les initiatives nationales, régionales et sous-régionales d'intégration socio-économique et politique dans le cadre de l'UEMOA, de la CEDEAO et du NEPAD sont renforcées	2.4.1 Les secteurs public et privé bénéficient d'un cadre intégré du commerce renforcé	• PNUD : 12,000,000
	2.4.2 Un appui est fourni au développement/mise en œuvre des initiatives régionales et sous-régionales dans le domaine de la gouvernance sécuritaire, la lutte contre le trafic des enfants, la lutte contre la circulation des armes légères, l'appui à la mise en œuvre du Mécanisme d'Evaluation par les Pairs (MAEP/NEPAD)	• OMC : 300,000
		• UNICEF : 100,000
		• UNESCO : 100,000
		• OMS : 450,000
		• ONUDI : 2,830,000

Agences impliquées : sous le leadership du PNUD, les agences citées pour ce résultat s'engagent à apporter un appui qui s'adaptera aux demandes spécifiques du Gouvernement pour le renforcement des capacités nationales à la formulation, la mise en œuvre, le suivi-évaluation des programmes de développement. Ces appuis pourront faire l'objet d'une programmation conjointe.

Structures nationales : Conseil national de la société civile, Ministère des Maliens de l'extérieur et de l'Intégration africaine, tous les ministères qui interviennent dans la mise en œuvre des programmes nationaux

Principaux partenaires techniques et financiers : Union Européenne, Canada, Suède, Belgique, Suisse, France (SCAC), Pays-Bas, Allemagne Etats-Unis (MCC), Banque africaine de Développement, Luxembourg, CEDEAO, Club du Sahel, Finlande

Mécanismes de coordination nationale : tous les comités de pilotage des différents programmes concernés

Mécanismes de concertation inter PTFs : groupe des PTF sur la décentralisation et la réforme de l'Etat

Mécanismes de programmation conjointe : un groupe de travail sur le renforcement des capacités est mis sur pied et présidé par le PNUD

Domaine d'intervention prioritaire du CSCRP 2007 - 2011 : Développement de l'accès aux services sociaux de base

Résultat 3 du PNUAD 2008 - 2012: L'accès des groupes les plus vulnérables à des services sociaux de base de qualité est renforcé

Résultats des Programmes Pays	Produits des Programmes Pays	Ressources \$ (indicatif)
3.1 L'accès et la qualité de l'éducation de base pour les filles et pour tous les enfants en milieu rural sont améliorés	3.1.1 Le taux de pré scolarisation, toutes structures confondues, atteint au moins 10% dans les régions d'intervention du SNU	<ul style="list-style-type: none"> • UNESCO : 500,000 • UNICEF : 25,000,000 • BM : 29,500,000 • PAM : 15,700,000 • UNIFEM : 25,000
	3.1.2 Les taux d'admission des élèves passent au niveau national en première année de 74,2% en 2005-2006 (67% pour les filles) à 100% (filles comme garçons) en 2011-2012 et en septième année de 36,6% (27,8% pour les filles) en 2005-2006 à 59,7% (55% pour les filles) en 2011-2012	
	3.1.3 Le taux d'achèvement au premier cycle passe au niveau national de 49% en 2005-2006 à 71,3% en 2011-2012	
	3.1.4 Au premier cycle, l'écart entre le taux brut de scolarisation (TBS) des filles et celui des garçons est réduit au niveau national de 20 points en 2005-2006 à 10 points en 2011-2012 ¹	
	3.1.5 Le pourcentage de redoublants dans le premier et le second cycle est réduit de 18,6% en 2005-2006 à 8,7% en 2011-2012 et dans le second cycle pour la même période de 23,9% à 13,8%	
	3.1.6 La proportion des élèves en 5 ^{ème} année maîtrisant les connaissances essentielles et certaines compétences de vie selon les standards régionaux augmente.	

¹ Les disparités entre les zones rurales et urbaines seront mentionnées en pourcentage sitôt les données disponibles. L'énoncé du produit 3.1.4 sera revu en conséquence.

3.2 Les groupes les plus vulnérables notamment les enfants handicapés, les enfants privés d'un milieu familial, les enfants en conflit avec la loi, les analphabètes, les réfugiés sont accés à une éducation de base adaptée

- 3.2.1 Les politiques et les stratégies nationales pour assurer l'accès à une éducation de base équitable adaptée aux groupes les plus vulnérables sont adoptées
- 3.2.2 Des données spécifiques sur l'accès à l'éducation des groupes les plus vulnérables sont disponibles
- 3.2.3 Des structures appropriées offrent des services d'éducation de base adaptées aux besoins spécifiques d'au moins 50% des groupes d'enfants les plus vulnérables
- 3.2.4 50 000 adolescents et adultes analphabètes additionnels dont au moins 75% de filles et de femmes maîtrisent la lecture, l'écriture, le calcul et certaines compétences de la vie

3.3 Les populations et particulièrement les groupes vulnérables reçoivent les soins de santé de qualité dans tout le pays notamment dans les zones les plus pauvres

- 3.3.1 90% des enfants de 0- 11 mois et des femmes enceintes reçoivent les antigènes du PEV
- 3.3.2 80% des enfants de 0 à 5ans et des femmes enceintes dorment sous moustiquaires imprégnées
- 3.3.3 60 % des cas de paludisme, de diarrhée, de rougeole et des IRAs chez les enfants de 0-5ans sont correctement pris en charge dans les structures de santé et au niveau communautaire
- 3.3.4 80% des CSREF offrent des soins obstétricaux d'urgence (SOU), les soins néonataux de qualité et la prise en charge des complications liées à l'excision
- 3.3.5 La prévalence contraceptive pour les méthodes modernes est augmentée à 14%
- 3.3.6 Au moins 30% des structures de santé offrent des services conviviaux de santé sexuelle et reproductive aux adolescents (es) et aux jeunes
- 3.3.7 Les services de santé offrent des activités promotionnelles intégrant la lutte contre les pratiques néfastes à la santé, en particulier l'excision

-
- UNESCO : 500,000
 - UNICEF : 7,000,000
 - PAM : 100,000
 - UNHCR : 100,000
 - OIM : 150,000
 - OMS : 150,000
 - UNFPA : 400,000

-
- BM : 5,400,000
 - UNICEF : 40,000,000
 - UNHCR : 50,000
 - OMS : 12,000,000
 - UNFPA : 3,600,000

Les Nations Unies au Mali

3.4 La proportion des populations n'ayant pas accès à l'eau potable et aux infrastructures d'hygiène et assainissement est réduite

- 3.4.1 Les besoins en eau potable, hygiène et assainissement de base des communautés les plus pauvres sont couverts à 73%
- 3.4.2 Un taux de fonctionnalité des ouvrages d'approvisionnement en eau potable d'au moins 90% est garanti grâce à un mécanisme d'entretien et de maintenance fiable et opérationnel
- 3.4.3 65% des populations dans les zones les plus pauvres utilisent des infrastructures d'hygiène et d'assainissement de base répondant aux normes de salubrité

- UNICEF : 6,500,000
- OMS : 350,000

3.5 L'état nutritionnel des femmes enceintes et allaitantes, et des enfants de moins de 5 ans est amélioré

- 3.5.1 Le taux de couverture en vitamine A chez les enfants de 6-59 mois et les femmes en post partum immédiat est augmenté à 80 %
- 3.5.2 60 % des ménages appliquent correctement les pratiques familiales essentielles notamment l'allaitement maternel exclusif, l'alimentation de complément, le lavage des mains aux moments critiques, l'utilisation des latrines, la consommation d'eau potable et du sel iodé
- 3.5.3 60 % des cas de malnutrition des enfants de 0 à 5 ans sont correctement pris en charge dans les structures de santé et au niveau communautaire, notamment lors des situations d'urgence. Le taux de malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans diminue de 11%
- 3.5.4 Les activités de prévention et de suivi nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans sont renforcées dans les structures santé et au niveau communautaire

-
- PAM : 2,700,000
 - UNICEF : 10,000,000
 - OMS : 150,000

Agences impliquées : les agences mentionnées réaliseront de façon concertée les interventions pour l'atteinte de ce résultat sous le leadership de l'UNICEF et de l'OMS

Structures nationales : Ministère de l'Education, Ministère de la Santé, Ministère du Développement social, de la Solidarité et des Personnes âgées, Ministère de l'Administration territoriale et des Collectivités locales, Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau, Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement, Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille

Principaux partenaires techniques et financiers : Etats-Unis (USAID), Canada, Pays Bas, France, Suède, Banque Africaine de Développement, Allemagne, Suisse, Belgique, Grande-Bretagne, Danemark, Japon, Espagne, et les ONGs

Mécanismes de coordination nationale :

Pour l'éducation : cadre partenarial secteur éducation

Pour la santé : comité de suivi présidé par le ministre de la santé, comité technique présidé par le SG et comité de pilotage présidé par la Direction nationale de la santé publique

Mécanismes de concertation inter PTFs : réunions mensuelles des partenaires

Mécanismes de programmation conjointe : un groupe de travail est mis en place sous la présidence de l'UNICEF, de l'OMS et de l'UNFPA

Domaines d'intervention prioritaire du CSCR 2007 - 2011 : Sécurité alimentaire et développement rural /, Développement des PME-PMI/Gestion de l'Environnement et des Ressources naturelles

Résultat 4 du PNUAD 2008 - 2012 : Les zones rurales les plus vulnérables bénéficient d'un renforcement de la sécurité alimentaire et d'un développement durable, de services d'énergies alternatives durables, et de création d'emplois

Résultats des Programmes Pays	Produits des Programmes Pays	Ressources \$ (indicatif)
4.1 Le système national de prévention et de gestion des crises alimentaires et autres catastrophes naturelles est renforcé	4.1.1 Des mécanismes de coordination de la gestion préventive et de réponse aux situations de crise et d'urgence sont mis en place et fonctionnent	<ul style="list-style-type: none"> ● PAM : 1,500,000 ● UNICEF : 200,000 ● FAO : 2,700,000
	4.1.2 Le système national d'évaluation de la situation alimentaire et d'alerte précoce est opérationnel et performant	
	4.1.3 Les plans stratégiques de prévention et de réponse aux situations de crise et d'urgence, y compris la lutte préventive contre le criquet pèlerin et la grippe aviaire sont élaborés et mis en œuvre	
4.2 La production agroalimentaire à court et moyen termes est améliorée du point de vue quantitatif et qualitatif	4.2.1 Un programme national pour la sécurité alimentaire est élaboré et mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ● FIDA : 1,730,000 ● ONUDI : 500,000 ● PAM : 750,000 ● FAO : 8,800,000
	4.2.2 Un plan stratégique national pour la sécurité sanitaire des aliments est élaboré et mis en œuvre	
	4.2.3 Le système national de normalisation et de certification est renforcé dans le domaine agroalimentaire	
4.3 Les communes rurales, en particulier celles des régions de Kidal, Gao, Tombouctou, Mopti, Ségou et Kayes bénéficient d'investissements et services ciblés dans le cadre de programmes de développement intégrés	4.3.1 Les communautés des régions de Kidal, Gao, Tombouctou, Mopti, Ségou et Kayes bénéficient de Programmes de développement intégrés visant l'atteinte des OMD	<ul style="list-style-type: none"> ● PAM : 800,000 ● PNUD/FENU : 11,000,000 ● BM : 50,000,000 ● ONUDI : 330,000
	4.3.2 La proportion des populations affectées par la pauvreté diminue significativement dans les Villages du Millénaire au Mali	

4.4 La création d'emplois productifs augmente	4.4.1	Le Schéma Directeur de l'Artisanat est rendu opérationnel par le développement de PME-PMI en zones défavorisées, rurales et urbaines	● ONUDI : 250,000
	4.4.2	Des stratégies et programmes cohérents d'emplois productifs et de redistribution de revenus au profit des jeunes et des femmes sont élaborés et mis en œuvre	● BM : 13,000,000
	4.4.3	Un programme de promotion des investissements, y compris un système d'information, dans les filières agropastorales retenues comme prioritaires est élaboré et exécuté	● OIM : 400,000
4.5 La gestion de l'environnement par les secteurs public et privé, et en particulier les collectivités locales, est renforcée	4.5.1	Les structures gouvernementales, les collectivités territoriales, la société civile et le secteur privé sont mieux informés et sensibilisés et maîtrisent la gestion de leur environnement	● BIT : 3,000,000
		Les communautés sont mieux préparées pour la lutte antiérosive et le reboisement	● UNFEM : 150,000
		La protection des hommes et des biens contre les actions agressives de l'environnement est assurée	
	4.5.2	Les technologies et le principe de gestion environnementale de la production par les entreprises pilotes sont adoptés	● PNUD : 12,000,000
	4.5.3	Les risques liés à la pollution de l'eau sont réduits par une meilleure connaissance de ces risques et une mise en œuvre des mesures préventives	● ONUDI : 1,300,000
	4.5.4	Un programme cohérent et intégré de promotion d'énergies renouvelables à faible coût est développé et mise en œuvre	● FIDA : 200,000
			● PAM : 300,000
			● BM : 22,000,000
			● UNESCO : 100,000
			● FAO : 2,590,000
			● OMS : 50,000

Agences impliquées : les agences citées s'engagent à mettre en œuvre des programmes conjoints pour ce résultat, sous le leadership du PAM et de l'ONU

Structures nationales : Commissariat à la Sécurité alimentaire, Ministère de l'élevage et de la pêche, Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Ministère de la Promotion des Investissements et des PME-PMI, Ministère de la Fonction publique, de la Réforme de l'Etat et des Relations avec les Institutions, Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau, Ministère de la Sécurité intérieure et de la Protection civile, Ministère de l'Artisanat et du Tourisme, Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Ministère de l'Équipement et des Transports, Ministère de la Planification et de l'Aménagement du territoire, Ministère de la Culture, Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales

Partenaires techniques principaux : Italie, DCE, France, Etats-Unis (USAID), Banque interaméricaine de développement, Pays-Bas, Allemagne, Pays Bas, Canada, Suisse, Banque Africaine de Développement, Union européenne, Banque Européenne d'Investissement, Luxembourg, Belgique, France (SCAC, AFD), Banque Ouest Africaine de développement, Suède, Fonds koweïtien

Mécanismes de coordination nationale : conseil national de sécurité alimentaire (central, régional), PRMC, comité technique de coordination des politiques de sécurité alimentaire, comités régionaux et communaux de sécurité alimentaire

Mécanismes de concertation inter PTFs : comité de gestion des donateurs, comité paritaire de suivi financier

Mécanismes de programmation conjointe : création d'un groupe de travail « Sécurité alimentaire, Développement rural, PME-PMI et Environnement » sous le leadership du PAM, de la FAO et de l'ONU

Domaines d'intervention prioritaire du CSCRP: Lutte contre le VIH-SIDA

Résultat 5 du PNUAD : L'accès universel, dans la lutte contre le VIH-SIDA, est renforcé

Résultats des Programmes Pays	Produits des Programmes Pays	Ressources \$ (indicatif)
5.1 Un environnement favorable à l'appropriation, la durabilité et la bonne gouvernance de la lutte contre le VIH/SIDA est promu	5.1.1 L'opérationnalisation du CSN est appuyée	• OMS : 134,000
	5.1.2 Les ressources humaines des institutions nationales, régionales/ locales en charge de la riposte sont renforcées	• ONUSIDA : 55,000
	5.1.3 Les structures de coordination sont renforcées	• PNUD : 11,000,000
	5.1.4 Les collectivités territoriales sont appuyées pour la prise en compte du VIH/SIDA dans l'élaboration et le suivi des plans de développement locaux	• UNFPA : 50,000
	5.1.5 Le système national de suivi/évaluation est opérationnel	• UNICEF : 200,000
	5.1.6 Un programme de plaidoyer et développement du partenariat est élaboré et appuyé	• BM : 7,500,000 • OIM : 690,000 • UNIFEM : 50,000
5.2 Les risques et vulnérabilités liées à l'épidémie sont réduits	5.2.1 Un plan national de communication pour le changement de comportement et un plan national de dépistage sont disponibles et mis en œuvre	• ONUSIDA : 3,000
	5.2.2 Les activités de prévention : (PTME, transfusion sécurisée, soins sécurisés, disponibilité des préservatifs féminins et masculins, kits PEP) sont accélérées et élargies à d'autres groupes à risque (réfugiés, migrants) à l'échelle nationale et sous-régionale dans le cadre des interventions en urgence	• PAM : 425,000 • UNFPA : 80,000 • UNICEF : 8,500,000 • BM : 11,500,000 • OIM : 60,000
	5.2.3 La prise en charge globale (nutritionnel, les services de soins et ARV, socio-économique) est effective à l'échelle nationale	
5.3 Les impacts sociaux, économiques et culturels de l'épidémie sont atténués	5.3.1 Les recherches et études sur les impacts socio-économiques sont effectuées	• PAM : 1,000,000
	5.3.2 Un soutien direct (matériel et financier) est fourni aux personnes affectées et ou infectées par le VIH/SIDA particulièrement les OEV	• UNICEF : 500,000 • UNESCO : 200,000

Agences impliquées : toutes les agences s'engagent à élaborer et mettre en œuvre un programme conjoint dans le cadre de l'ONUSIDA

Structures nationales : HCNLS, tous les départements ministériels

Partenaires techniques et financiers : Banque Africaine de Développement, Pays Bas, Belgique, Allemagne, Fonds Mondial, EU, France, USAID, Canada, Suisse, Suède

Mécanismes de coordination nationale : HCNLS

Mécanismes de concertation des PTF : le GT ONUSIDA et GT élargi (occasionnel) à tous les chefs de mission

Mécanisme de programmation conjointe : le GT ONUSIDA et l'équipe des agences, animés par le coordonnateur programme ONUSIDA
